

# ULTIMATUM

**Express** Le bulletin de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)

## La gratuité scolaire, possible et nécessaire

François Baillargeon, étudiant au baccalauréat en histoire à l'UQAM

Les premières batailles que nous nous devons de gagner sont des batailles idéologiques. Si nous espérons susciter des mobilisations populaires suffisamment vastes et déterminées pour transformer significativement les règles du jeu de notre société, il nous faut nécessairement gagner les débats d'idées, c'est-à-dire gagner du terrain sur l'idéologie dominante. À ce chapitre, en tant qu'étudiantes et étudiants, un de nos devoirs les plus fondamentaux est de (re)populariser la revendication de la gratuité scolaire à tous les niveaux. Il faut éveiller de plus en plus de consciences à la légitimité et à la nécessité de cette mesure. Voici, nous l'espérons, quelques munitions susceptibles de combattre le fatalisme et l'à-plat-ventrisme libéral.

### Une position " phare " du mouvement étudiant

La gratuité scolaire n'est pas une revendication à prendre à la légère, sur laquelle on peut se permettre la moindre hésitation. Elle fait partie du noyau dur de ce qui définit en propre le courant progressiste du mouvement étudiant québécois, et ce depuis sa création. La remettre inlassablement de l'avant, avec acharnement, ne tient pas d'abord d'une question de tactique, mais bien d'une question de principe. Elle doit demeurer l'horizon irréductible des objectifs du mouvement étudiant, indépendamment qu'elle paraisse ou non réalisable à court terme.

### Un projet de société sous le signe de l'égalité

Pourquoi la gratuité scolaire est-elle si déterminante pour l'identité du mouvement étudiant ? Parce qu'elle

porte, même sous une forme embryonnaire, tout un modèle de société. Si on espère un jour mettre un terme aux gigantesques écarts de richesse et de pouvoir de notre société, il faudra nécessairement s'attaquer au fait que le système scolaire est organisé comme une pyramide dont le sommet est réservé à une minorité privilégiée, à une élite en formation. En effet, l'école, du primaire jusqu'aux cycles supérieurs de l'université, joue un rôle déterminant dans la

reproduction des inégalités sociales. Pour contrecarrer cet état de fait, il faut absolument abolir les différents mécanismes de sélection qui font en sorte qu'une masse d'individus est écartée à chaque pallier du système d'enseignement. Un de ces mécanismes les plus grossiers consiste sans aucun doute en l'obstacle financier que représentent les frais de scolarité.

### La gratuité, pierre angulaire de l'accès au savoir

Le système actuel de frais de scolarité jumelé à des programmes d'aide financière, loin d'assurer la démocratisation du savoir, agit justement comme un mécanisme de sélection. C'est un régime littéralement discriminatoire. D'une part, pour les étudiants et les étudiantes issu-e-s de milieux aisés, les frais ne constituent pas un obstacle. Ils et elles peuvent donc choisir librement l'orientation, la durée et le rythme de leur scolarité. Ils et elles ont même le luxe de changer d'idée en chemin sans que des problèmes financiers viennent leur barrer la route. Pour les autres, ceux et celles qui auraient peu ou pas les moyens de se payer le droit d'entrer directement, il faut d'abord se qualifier. Il faut se soumettre aux critères très restrictifs et souvent arbitraires d'une bureaucratie d'État



## La gratuité scolaire (suite)

pour obtenir, en dernière analyse, le droit de s'endetter. Ce système, qui bafoue l'universalité, qui fonctionne à deux vitesses, n'a strictement rien à voir avec une politique de démocratisation de l'éducation. Appelons un chat un chat, c'est un système élitiste pour une société élitiste.

### Une lutte, des questions de tactique

Par un souci soi-disant "tactique", certains et certaines proposent de sacrifier la revendication de la gratuité scolaire pour une position plus "réaliste", le gel des frais ou leur encadrement. Ce compromis nous permettrait, paraît-il, d'obtenir plus facilement gain de cause. Évidemment, la façon la plus commode d'être entendu du pouvoir, c'est encore de parler le même langage que lui.

Ce que ces gens ne voient pas, ou feignent de ne pas voir, c'est qu'en adoptant cette tactique, ils et elles se soumettent simplement à la réalité que cherche à nous imposer le pouvoir. Or, ce qui est l'enjeu de la lutte, c'est précisément la définition de ce qui est réaliste et raisonnable. À mesure que nos gouvernements se campent de plus en plus à droite, les positions "réalistes" de ce genre sont condamnées à évoluer elles aussi vers la droite. Tôt ou tard, même le gel des frais leur paraîtra une utopie radicale. Cette voie est clairement une impasse, un simple aveu d'impuissance, une capitulation.

La meilleure tactique, c'est au contraire de raffermir nos positions. C'est d'autant plus primordial que les années à venir s'annoncent difficiles. D'une part, les gouvernements privilégieront les baisses d'impôt et le remboursement de la

dette plutôt que l'investissement en éducation. D'autre part, la privatisation des collèges et spécialement des universités gagne du terrain année après année, renforçant les pratiques marchandes, dont la tarification des services. Ce sont autant de pressions qui s'exerceront pour hausser les frais de scolarité universitaires et peut-être en instaurer officiellement au cégep.

D'ici ce moment, il ne faut pas rester en attente. Il nous faut gagner une part de plus en plus grande de la population étudiante à la cause de la gratuité scolaire. C'est cette adhésion massive qui nous servira de levier pour la construction d'un rapport de force le moment venu d'un bras de fer avec le gouvernement sur la question des frais de scolarité. Si nous avons bien mené le combat idéologique préalable, nous pourrons espérer défendre victorieusement le droit à l'éducation.



## PLAN D'ACTION

**Début à la mi-mars 2004** : Assemblées générales spéciales "femmes".

**15 mars 2004** : Appui et participation à la Journée internationale contre la brutalité policière.

**14 avril 2004** : 1er anniversaire de l'élection de Jean Charest : Appui et participation aux actions régionales organisées par la CLAC-Logement et le Comité des sans-emploi, Montréal-Centre.

**1er mai 2004** : Appui et participation à la Journée internationale des travailleuses et travailleurs. En soirée, party de financement de l'ASSÉ !

# L'avenir des universités en danger

Julia Posca, étudiante au baccalauréat en sociologie à l'UQÀM

À l'issue de la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, nul doute que le paysage universitaire québécois va subir d'importantes transformations. La situation dans le réseau universitaire oblige en effet la Commission sur l'éducation à se pencher sur l'avenir de nos universités, en amorçant entre autres une réflexion sur les modes de financement qui pourraient combler le manque à gagner de 375 millions de dollars des universités. Cela dit, poser la question du financement implique que le gel actuel et le financement public sont remis en question. En effet, le système d'éducation manquant de fonds depuis le milieu des années 1990, un rajustement s'impose. Pourtant les orientations du Parti libéral du Québec sont toutes autres en ce qui a trait aux investissements dans les services publics. La volonté de baisser les impôts des contribuables pousse en effet le gouvernement à couper dans les dépenses publiques, or si les universités ne bénéficient pas du financement de l'État, elles devront trouver de nouveaux investisseurs.



Un des buts de la commission est donc d'analyser les options possibles pour régler le problème budgétaire des établissements universitaires. Pour l'instant, deux avenues semblent se tracer, et ni l'une ni l'autre ne paraissent satisfaisantes pour la population étudiante. En premier lieu, le gouvernement pourrait dégeler les frais de scolarité afin d'augmenter les revenus des universités, or cette solution aura pour effet d'appauvrir les étudiants et les étudiantes tout en réduisant l'accessibilité aux études post-secondaires. On sait qu'à l'automne dernier, le ministre de l'Éducation Pierre Reid avait promis le maintien du gel pour toute la durée du mandat du PLQ. Pourtant, un document du secrétariat à la réingénierie dévoilé au mois d'octobre affirmait que le gel n'était possible que pour la première année du mandat. Étant donné la tendance des politiciens et des politiciennes à faire fi de leurs promesses, il n'est pas difficile de penser que l'option du dégel sera recommandée par la commission, d'autant plus que cette position est soutenue par des groupes très influents auprès du gouvernement

comme le Conseil du patronat du Québec ainsi que par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. Une autre option envisageable est celle des partenariats public-privé, avec lesquels s'accorde le premier ministre Jean Charest. Si les investissements privés dans les universités n'entraîneront pas d'augmentations de frais pour la population étudiante, ils nuiront grandement à l'autonomie des établissements, d'une part, et d'autre part, ils favoriseront les programmes plus rentables comme la gestion ou le génie, par exemple, qui attirent davantage les investisseurs privés.

Alors que les enjeux que devait aborder la commission sont la qualité, l'accessibilité et le financement des universités québécoises, on se rend compte que les pistes de solution qui pourraient être retenues régleront peut-être le problème du financement, mais l'une d'elle réduira l'accès aux études universitaires, alors que l'autre nuira à la qualité de l'enseignement offert. La seule solution qui assurera aux étudiantes et aux étudiants une éducation gratuite, de qualité et accessible est donc un réinvestissement public massif. Cette revendication devrait être portée par la population étudiante, puisque c'est elle qui en bénéficiera directement, or l'éducation est un bien collectif qui doit être considéré comme une richesse profitant à tous et à toutes étant donné les répercussions qu'elle a sur l'ensemble de la société. De fait, le gouvernement doit comprendre la nécessité de faire de l'éducation une priorité en y réinjectant des fonds capables de combler les besoins du réseau. De plus, l'universalité de l'accès aux études universitaires ne pourra passer que par sa gratuité. À l'heure actuelle, environ 20% de la population québécoise détient un diplôme universitaire. Pour que cette proportion augmente, l'obstacle financier qui ferme à beaucoup les portes des universités doit être aboli. De plus, la situation économique de la population étudiante doit à tout prix être améliorée. Pour un étudiant ou une étudiante qui a touché des prêts, l'endettement moyen à la fin de ses études est de 10814\$ au 1er cycle, de 14562\$ au 2e et de 18517\$ au 3e (2001-2002).

À la sortie du conseil général du Parti libéral qui s'est tenu la fin de semaine du 7 février, Jean Charest a affirmé son enthousiasme face aux conclusions de la Commission jeunesse du PLQ qui se positionne en faveur de la hausse des frais de scolarité. Selon le premier ministre, l'enjeu est d'assurer la compétitivité des établissements universitaires québécois. Ainsi nous sommes aux prises avec un gouvernement qui ne voit dans l'éducation qu'une marchandise qui se doit non pas de servir la population, mais bien d'être concurrentielle à l'échelle du marché canadien. Notre opposition à tout projet de marchandisation accrue de l'éducation est donc imminente et doit être portée par l'ensemble de la population étudiante.

**Parce que l'éducation est un droit universel qui ne se marchande pas, revendiquons un réinvestissement massif et la gratuité scolaire pour tous et toutes!**

# La FEUQ encore et toujours à droite!

Benoît Marsan et Marie-Michèle Whitlock, exécutif de l'ASSÉ

En vue de la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) nous montre encore son vrai visage, celui d'une organisation réactionnaire prête à vendre les droits des étudiants et étudiantes du Québec à rabais.

Dans son mémoire qu'elle présentera à la Commission parlementaire, la FEUQ propose et défend la privatisation des universités, ainsi que le maintien de la non-accessibilité aux études universitaires. Pour cette dernière, la solution au manque de financement des universités passe par l'investissement des entreprises privées. Quant à l'accessibilité, elle prétend qu'elle ne doit pas être complète.

À la lecture de son mémoire, on peut y trouver des bijoux d'ignominies qui pour ceux et celles qui suivent assidûment le mouvement étudiant québécois, n'ont rien de très surprenant. On peut y lire entre autres que : " Considérant le sous-financement qui afflige nos universités, si on les compare à la moyenne des universités canadiennes, il ne fait aucun doute dans notre esprit que les partenariats entre les entreprises et les universités sont appelés à s'intensifier. " (mémoire FEUQ, conclusion). Sans compter un extrait percutant relatif à la compréhension de l'accessibilité pour la FEUQ : " Nous ne favorisons pas et ne favoriserons jamais une université " populaire " ou " populiste " qui ouvrirait ses portes à tous ceux qui souhaitent la fréquenter. " (sic), affirmation qui démontre le mépris total de cette organisation envers les jeunes provenant de milieux moins favorisés.

### Ce n'est pourtant pas nouveau...

Ce n'est pourtant pas la première fois que la FEUQ se

prononce pour la privatisation de l'éducation et contre l'accessibilité. Par exemple, elle revendique moins que certains partis politiques. L'année dernière, quelques semaines avant les élections, l'exécutif du Parti Québécois (PQ) proposait la gratuité scolaire à l'université aux instances du parti (on s'entend que c'était pour le capital politique). La FEUQ s'est néanmoins empressée d'affirmer qu'une telle mesure ne serait pas souhaitable. Même que, Marie Malavoy, membre de l'exécutif du PQ, trouvait dommage que la fédération étudiante ne revendique pas la gratuité scolaire par réalisme politique. Des exemples similaires sont nombreux et s'accroissent d'année en année depuis la naissance de cette sombre organisation.

### Ce qu'on doit en conclure...

À lire de telles réflexions, il est difficile de faire autrement que de voir une similarité foudroyante entre le discours libéral de nos gouvernements et celui de la FEUQ. Par de telles affirmations, elle ne fait que défendre un système d'éducation élitiste qui est de plus en plus réservé à ceux et celles qui peuvent bien se le permettre. En refusant la gratuité scolaire et en proposant simplement le gel des frais de scolarité et l'encadrement des autres frais, elle ne fait que défendre les intérêts de la minorité des étudiantes et étudiants privilégié-e-s et restreindre l'accessibilité aux études post-secondaires.

Il est complètement aberrant que des organisations se disant défendre les droits de la population étudiante vont complètement contre les principes historiques et essentiels inhérents au mouvement étudiant, qui sont ceux d'une éducation publique, accessible et surtout gratuite pour tous et toutes!



Pour rejoindre l'ASSÉ :  
Par téléphone au (514) 390-0110  
ou visitez le [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)